

De l'ouverture et de la fermeture disciplinaires en sciences sociales.

Pascal Roggero, Maître de conférences en sociologie,

Directeur du LEREPS-CIRESS

Dans un texte récent figure la phrase suivante : « *Son grand défi est de dépasser le cloisonnement et la structuration en champs disciplinaires, fruits d'un découpage des sciences hérité des siècles précédents et conforté par l'organisation des études supérieures* ». Qui s'exprime ainsi et à propos de quelle institution ? Poursuivant l'examen prudent de cette littérature qui l'est moins, on trouve : « *L'évolution de la connaissance, les nouvelles percées scientifiques, les nouveaux champs d'innovation nécessitent souvent le croisement des disciplines de base. Développements interdisciplinaires, transdisciplinaires ou pluridisciplinaires, tous doivent également concourir au développement des recherches d'interface, à l'étude d'objets complexes, à la vision intégrative* ». S'agit-il d'un discours vengeur émanant de chercheurs mal reconnus par le système de production de connaissances disciplinaires ? Qu'on en juge : ces phrases appartiennent au texte du contrat d'action pluriannuel 2002-2005, signé par le Centre National de la Recherche Scientifique (C.N.R.S.) et l'Etat le 21 mars 2002. Ceux qui connaissent bien cette institution savent que ça n'est pas la première fois qu'une perspective similaire est retenue par ce grand organisme national de recherche — 25 000 personnes salariées, plus de 2,5 milliards d'euros de budget — notamment sous la direction de F. Kourilsky influencée par E. Morin (CNRS,1990). Cependant, le recrutement massif de nouveaux chercheurs dans les années à venir crée, aujourd'hui, les conditions d'un véritable changement des pratiques de recherche si les dispositifs institutionnels de sélection des chercheurs, de constitution des équipes et d'évaluation de la recherche sont adaptés dans le sens de l'interdisciplinarité. Si une profonde évolution du travail scientifique pourrait ainsi se faire jour, on aurait tort de méconnaître, comme l'a montré M. Crozier, qu'on ne change pas la société — fût-elle scientifique — par décret.

Mais pourquoi faudrait-il relativiser les frontières disciplinaires ? Pour quelles raisons impérieuses devrait-on organiser la coopération interdisciplinaire au risque d'une remise en cause des cadres traditionnels de la recherche ? Et, si cette perspective est recevable, comment, alors, l'envisager ? Il ne s'agit pas de répondre de manière exhaustive à ces vastes interrogations sur lesquelles la littérature en sciences sociales, domaine ici privilégié, est abondante et ancienne¹. Seuls quelques éléments de réponse pourront être esquissés. Ils tendront à montrer, dans un premier temps, que les signes d'une prise de conscience croissante, à la fois dans et hors de la communauté scientifique, existent sur la nécessité d'une coopération organisée entre les disciplines des sciences sociales. Mais, cette coopération doit être pensée et permise par un corpus épistémologique et théorique transdisciplinaire. Or, après plus d'un quart de siècle de développement, la systémique complexe peut constituer cette indispensable médiation entre les disciplines. C'est ce que nous verrons en second lieu.

I. Le dialogue entre les disciplines des sciences sociales : de la disciplinarité à l'interdisciplinarité, les signes d'une prise de conscience

A) Des disciplines à leur dépassement

La discipline est « *une catégorie organisatrice au sein de la connaissance scientifique* » (Morin, 1999, p. 127) où elle institue la division et la spécialisation du travail correspondant aux divers domaines du savoir. Le découpage disciplinaire a pris corps au XIX^e siècle avec l'apparition des universités modernes et s'est approfondi au XX^e siècle avec le développement de la recherche scientifique. Les frontières disciplinaires ont ainsi permis de « *circonscrire des domaines de compétence sans lesquels la connaissance serait insaisissable* » (*idem*). Elles ont

¹ On peut signaler, parmi d'autres : J. Piaget, « Classification disciplinaire et annexion interdisciplinaire », *Revue internationale des sciences sociales*, 16(4), 1967, pp.598-617; J.J. Kockelmans, « Interdisciplinarity and University : The dream and the reality », *Issues in Integrative Studies*, 1986, 4, pp. 1-16; E. Morin, *Science avec conscience*, Paris, Fayard, 1982 ; M. Dogan et R. Pahre, *L'innovation dans les sciences sociales. La marginalité créatrice*, Paris, PUF, 1991; I. Wallerstein(dir.), *Ouvrir les sciences sociales (Rapport de la commission Gulbenkian pour la restructuration des sciences sociales)*, Paris, Descartes & Cie, 1996 et le numéro spécial de *Sociologie et sociétés*, vol. XXXI, n°1, printemps 1999 consacré à la question des disciplines

créé et construit leurs objets en les extrayant de la globalité et de multiplicité du réel. Espace de formation, de recherche et de reconnaissance, la discipline forme une communauté de chercheurs avec ses objets, ses théories, ses méthodes et plus largement, ses paradigmes. Pour exister cette communauté disciplinaire doit s'inscrire dans les institutions – notamment universitaires – déjà investies par des disciplines voisines, voire directement concurrentes. Il y faut une capacité stratégique de ses fondateurs à l'image d'un Durkheim pour la sociologie française mais aussi une forme de reconnaissance sociale plus ou moins favorisée par le contexte historique. Ainsi, le projet durkheimien de fonder une morale sociale sur la connaissance sociologique a-t-il rencontré l'idéologie de la République des Jules de la fin du XIX^e siècle (Lepenies, 1990). Dès lors, il ne faut jamais oublier qu'une discipline, notamment de sciences sociales, est aussi une construction historique qui s'inscrit dans une forme de contingence (Favre, 1990). Les sciences sociales sont donc aussi, pour être brefs, les produits de sociétés, de leurs représentations et de leurs enjeux. Rien n'indique que ces découpages disciplinaires contingents soient adaptés à des contextes sociétaux différents de ceux en vigueur au moment de leur apparition. On peut même dire, et c'est l'un des facteurs de ce que certains décrivent comme la crise des sciences sociales (Wallerstein, 1996), que la dynamique interne d'autonomisation des disciplines rend cette adaptation difficile et peu probable. En effet, à la différence des sciences de la nature dont la recherche débouche sur des applications pratiques en termes de dépôt de brevets, de recherche-développement, les sciences sociales ont, assez étrangement, relativement peu de répercussions directes et facilement mesurables sur le monde social. L'orientation de la recherche y est donc souvent académique, avec une prédilection pour des interrogations de spécialistes pour des spécialistes à l'intérieur du champ disciplinaire. Ces guerres picrocolines restent à l'écart des enjeux du siècle et n'éclairent pas, ou peu, l'action au moment même où une intelligibilité nouvelle fait, de leur avis même, cruellement défaut aux acteurs économiques, sociaux et politiques. Pour que les sciences sociales puissent produire cette intelligibilité, il apparaît nécessaire qu'elles soient bousculées

dans leur fonctionnement, éventuellement redéfinies dans leurs frontières sur la base d'objets et d'interrogations ayant du sens pour les non-spécialistes. Le besoin d'une connaissance moins fragmentée et mieux articulée sur des problèmes concrets semble appeler des pratiques beaucoup plus coopératives entre les disciplines constituées. Mais quelles sont ces pratiques ?.

B) Quelques précisions sémantiques : multi-, inter- et transdisciplinarité

Comme dans beaucoup d'autres domaines, la prolifération sémantique sévit en matière de dialogue ou de travail commun entre les disciplines scientifiques. Ainsi, trois termes principaux sont utilisés : la multidisciplinarité – les préfixes *poly* et *pluri* sont aussi utilisés dans le même sens –, l'interdisciplinarité et la transdisciplinarité. Essayons de clarifier les choses.

La multidisciplinarité s'entend ici comme l'addition de plusieurs points de vue disciplinaires sur un même phénomène sans qu'il y ait échange et coopération entre eux. Ce fut très généralement le cas dans l'étude de la modernisation de la commune bretonne de Plozévet (Bruguière, 1977 ; Morin, 1967, 2001) qui donna lieu à des études démographique, historique, géographique, sociologique et biologique. La multidisciplinarité résulte souvent de l'échec d'une démarche qui se voulait initialement interdisciplinaire.

Avec l'interdisciplinarité, il y a mise en œuvre d'un projet commun nécessitant la définition d'un objet, d'une problématique et d'une méthodologie communs. Dès lors, cette « *interdisciplinarité peut devenir quelque chose d'organique* » (Morin, 1999, p.136) et autoriser une intelligibilité nouvelle. L'exemple de la préhistoire constitue une bonne illustration de ce processus par lequel une science devient interdisciplinaire en mobilisant autour de son objet redéfini – ici le processus d'homínisation – des savoirs et méthodes d'investigation relevant de l'éthologie des primates, de l'ethnologie des sociétés archaïques et des techniques variées allant de la datation des ossements à l'analyse climatologique. On pourrait aussi citer le cas de l'école historique des *Annales* qui s'est emparée des perspectives économique, sociologique et anthropologique pour devenir « *une science historique multifocalisée, poly-dimensionnelle où la perspective des autres sciences humaines se trouve présente et où la perspective globale, loin d'être chassée par la multiplicité des perspectives particulières, est requise par celles-ci* » (Morin, 1999, p. 131).

Les cas de transdisciplinarité se rencontrent principalement quand des schèmes cognitifs nouveaux apparaissent et créent des domaines de connaissance inédits dont la puissance peut irradier l'ensemble du champ scientifique. Ainsi en va-t-il de la cybernétique, apparue dans les années 1940, à la confluence des travaux mathématiques initiés par Church et Turing et des⁴

études techniques sur les machines auto-gouvernées. Cette perspective ouvrit la voie à la démarche systémique, à l'informatique et à l'intelligence artificielle.

Ces exemples montrent que l'hybridation des disciplines peut s'avérer féconde. Les concepts nomades, les emprunts méthodologiques et les projets de connaissance communs constituent souvent des stimulants actifs de l'innovation scientifique. Et même E. Durkheim, érigeant le principe de l'autonomie de l'explication sociologique — un fait social devant s'expliquer par un autre fait social — comme un principe de la méthode sociologique, n'échappait pas à des emprunts à la biologie en utilisant, par exemple, le concept de régulation ou le terme de physiologie sociale. Sans aller jusqu'à la conception foucauldienne de la discipline selon laquelle il s'agit d'« *une technique spécifique d'un pouvoir qui se donne les individus à la fois pour objets et pour instruments de son exercice* » (Foucault, 1975, p. 175), on peut néanmoins considérer qu'une violence symbolique s'y exerce dans l'ordre des concepts, des méthodes préconisées comme dans les procédures d'habilitation naturalisées comme allant de soi. Et l'on mesure de plus en plus que cette violence symbolique doit être dépassée.

C) Les signes d'une prise de conscience d'un nécessaire au-delà des disciplines

Nombreuses sont les voix qui s'élèvent contre le cloisonnement des disciplines. Elles émanent de l'intérieur des sciences sociales comme de l'extérieur.

Des institutions et des chercheurs prestigieux ont depuis quelques années pris des positions dans ce sens. I. Wallerstein introduisait le congrès mondial de l'association internationale de sociologie en 1998 en évoquant la nécessité de repenser et d'ouvrir les sciences sociales au motif que les critères utilisés pour différencier les différents domaines de connaissance n'étaient plus opérants. Ainsi les dichotomies passé-présent, civilisé-non civilisé, marché-Etat, Etat-société civile ne constituent plus, selon lui, des distinctions praticables aujourd'hui.

Cette prise de position forte s'inscrivait dans le droit fil des travaux de la commission Gulbenkian qui déboucha sur le rapport *Ouvrir les sciences sociales* publié en 1996 qui, après avoir montré le contexte institutionnel qui présida à la fondation des disciplines, s'interrogea sur le bien-fondé de cette division du travail intellectuel à la lumière de l'évolution des sociétés contemporaines. Ce diagnostic est partagé par l'économiste français R. Boyer, l'un des fondateurs de l'école de la régulation, qui déplore « *une spécialisation de plus en plus étroite face à un enchevêtrement d'interdépendances* » (Boyer, 1999, p. 31). Selon lui, les disciplines sont particulièrement mal loties pour penser les nouvelles interdépendances « *particulièrement complexes* » qui se font jour dans le monde social. Il en appelle donc à la formation d'une

« *interdisciplinarité active* » (*idem*, p. 38) qui nécessiterait « *des concepts intermédiaires qui permettraient d'assurer l'interaction entre les visions générales du lien social et le caractère éminemment pragmatique et l'idiosyncrasie des problèmes posés dans chaque sous-domaine* » (*idem*, p.32)

Face à de telles positions, on ne saurait méconnaître les crispations disciplinaires. Ainsi en est-il allé de la réaction de certains politologues lors d'un colloque questionnant la science politique tenu en janvier 2001 à l'Institut d'Etudes Politiques de Toulouse (Darras, Philippe, 2003). Alors que les sociologues présents – dont l'auteur de ces lignes – s'exprimaient pour discuter la pertinence et la légitimité des distinctions disciplinaires, notamment entre sociologie et science politique, D. Gaxie et J. Leca ont rejeté cette perspective en cultivant le particularisme disciplinaire. Si l'on peut comprendre ces positions, il est permis aussi de les discuter, voire de les déplorer, face à l'ampleur des enjeux qui sont ceux des sciences sociales et la faible crédibilité dont elles souffrent aujourd'hui. Le repli et la fragmentation disciplinaires font l'objet d'une critique extérieure au champ des sciences sociales.

Les grands programmes de recherche européens et nationaux insistent sur la nécessaire interdisciplinarité des études, c'est un fait. Mais cette orientation est aussi celles des acteurs politico-administratifs locaux. Quant aux entreprises, elles sont à la recherche de connaissances globales et « actionnables » qu'elles croient pouvoir trouver plus auprès d'organismes de consultance privés que des institutions publiques de recherche. Il faudrait réfléchir à cette dernière situation et s'interroger sur les raisons de ce choix. On peut assurément discuter la légèreté épistémologique et théorique de nombreux travaux de conseil². Mais la célébration des cloisonnements disciplinaires propres au monde universitaire ne rend-elle pas très difficile tout projet de réponse à des demandes de connaissances concrètes et globales ? Ce décalage entre la « demande sociale » et la recherche scientifique telle qu'elle se fait est constaté et critiqué par nombre de décideurs publics. Passons vite sur le vote, par la Commission des sciences du Congrès américain, pour l'exercice financier 1990, de la suppression du budget des sciences sociales au motif, selon son président, que « *la recherche en sciences sociales n'est pas de la vraie science* ». Les critiques émanant de l'UNESCO apparaissent plus sérieuses mais tout aussi radicales. Ainsi, dans cette enceinte, L. Van Langenhove, chargé de mission auprès du premier ministre de Belgique, pouvait-il déclarer en 1999 : « *Un changement d'optique radical s'impose de toute urgence si l'on veut que la recherche étudie et contribue à résoudre les problèmes de société au lieu de flatter les goûts des directeurs de thèse* »

² Dans ce sens, R. Boyer se fait assassin quand il écrit « *agir ne suppose pas toujours comprendre comme le montre la lecture du moindre succès de librairie issu des écoles de gestion* », R. Boyer, *op. cit.*, p. 28

(UNESCO, 1999, p. 7) . Selon lui, « *l'organisation institutionnelle des sciences sociales constitu[ant] un obstacle majeur au changement* », les pouvoirs publics devraient « *financer de nouvelles initiatives trans et pluridisciplinaires* »(idem) en s'inspirant des projets les plus novateurs, à l'image de l'initiative néerlandaise *Overlegcommissie Verkenningen* . Ce programme de recherche en sciences sociales, portant sur l'amélioration de la qualité de la vie, a consisté à identifier quatre tendances déterminantes dans l'évolution des sociétés — la mondialisation, le changement technologique, l'évolution de l'Etat-providence et la mobilité socioprofessionnelle — et à les combiner à quatre grandes thématiques — le capital humain, le développement industriel, la cohésion sociale et l'environnement — pour déboucher sur une matrice de seize éléments définissant des projets concrets de recherche interdisciplinaires. La démarche du sixième Plan Cadre de Recherche et de Développement (PCRD) de la commission européenne décline approximativement la même méthode.

Il existe donc une série de signes qu'on peut interpréter comme un développement de la prise de conscience de la nécessité d'une coopération plus active entre les disciplines des sciences sociales. Mais, pour autant, la possibilité de cette coopération suppose des outils intellectuels communs permettant de la penser et de l'activer. Ces outils sont sans doute encore à construire; cependant, ils existent déjà pour partie avec la systémique complexe.

II. Une voie possible pour penser la coopération entre les disciplines : la systémique complexe

S'interrogeant sur la coopération interdisciplinaire, R. Boyer envisage comme stratégie possible « *la mise en rapport et [l'organisation] de l'interface entre disciplines, en particulier par référence aux outils de la théorie des systèmes* ». Citant explicitement J.-L. Le Moigne³ et le thème de la complexité comme des références essentielles, R. Boyer précise néanmoins que « *le chercheur en sciences sociales ne saurait utiliser mécaniquement les grands résultats de l'analyse des systèmes : il lui revient la tâche, essentielle mais difficile, de proposer les entités et les interrelations pertinentes par un effort d'abstraction et d'analyse propre à son domaine* » (idem, p. 37). Cette analyse apparaît tout à fait pertinente et il s'agit là du travail qui est fait au sein Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Systèmes Sociaux de l'université de Toulouse I depuis plusieurs années, dans les domaines de la sociologie et de la science politique. Dans cette perspective, nous nous attacherons à montrer, de manière assez générale, quelques apports de la systémique complexe au travail sociologique en souhaitant, ainsi que le

³ L'un des grands auteurs de la systémique complexe notamment de *La modélisation des systèmes complexe*, Paris, Dunod, 1990

propose R. Boyer, que d'autres disciplines s'emparent de ce corpus pour mieux coopérer entre elles.

Science critique, ayant partie liée, dans ses origines au moins, avec la philosophie et de plus, confrontée à un vaste domaine d'étude où se mêlent des structures "objectives" du monde social et leur perception "subjective" par les acteurs qui les construisent, la sociologie a toujours été inquiète de ses propres fondements scientifiques. L'histoire de la discipline témoigne de la réflexivité de nombreux sociologues sur leurs propres pratiques et il n'est pas beaucoup d'éléments constitutifs de la pensée complexe qui n'aient pas été, de manière partielle, isolée, produits par la réflexion sociologique. Néanmoins, la pensée complexe enjoint ceux qui s'y réfèrent à une prise de conscience globale qu'on pourrait résumer par quatre tensions permanentes: d'abord, une inquiétude épistémologique, ensuite l'interdiction d'utiliser des concepts simplistes, puis l'exigence d'un pluralisme méthodologique et enfin une éthique de la production de la connaissance en rapport avec son rôle social.

A) Une inquiétude épistémologique

" Il est plus de choses sur la terre et au ciel que n'en rêve toute notre philosophie". Cette phrase que Shakespeare met dans la bouche d'Hamlet s'adressant à Horatio (Hamlet, acte I, scène V), qui fut l'adage préféré de Freud, signifie que la connaissance que les hommes produisent sur le monde ne peut jamais saisir et construire qu'une bien pâle représentation du réel. Dès lors, toute tentation scientiste relève d'une caricature épistémologique et l'arrogance positiviste doit être rejetée. Adopter un regard complexe implique donc une attitude modeste du chercheur qui prend conscience du caractère partiel et fondamentalement incomplet de son savoir. A titre d'illustration, évoquons l'utilité de la littérature, et singulièrement du roman, pour la connaissance du monde social. Comme l'écrit E. Morin : « *le roman est un mode de connaissance qui, au lieu de dissoudre le concret et le singulier, donne à voir l'ensemble et le général à partir du singulier concret* » et à ce titre, « *est porteur de sociologie*» (Morin, 1982).

La complexité invite le chercheur à ne jamais oublier qu'il est le produit d'un contexte socio-historique et que sa pratique scientifique s'inscrit dans un cadre disciplinaire qui découpe le réel en autant de domaines généralement pensés dans un splendide isolement les uns des autres. Cette conscience aiguë de la précarité de la connaissance disciplinaire amène à rechercher des outils conceptuels novateurs même lorsqu'ils sont issus d'autres domaines de connaissance.

B) Une exigence conceptuelle

L'attention portée aux « concepts nomades » caractérise l'attitude du chercheur « complexe ». Certes, le recours analogique, voire métaphorique, aux concepts extra-disciplinaires présente sans doute des inconvénients – manque de rigueur dans la maîtrise et l'usage du concept, inadéquation à des phénomènes d'essence différente –, mais il stimule souvent l'imagination créatrice et autorise des échanges potentiellement fructueux entre les disciplines. La systémique complexe s'est nourrie de concepts issus de plusieurs champs disciplinaires et présente aujourd'hui un ensemble conceptuel cohérent dans lequel la sociologie, mais plus généralement les sciences sociales, pourraient utilement puiser. En partant du constat que bien des concepts en vigueur dans le champ sociologique présentent un caractère par trop simpliste, il apparaît possible de les enrichir avec ceux de la systémique complexe. Ainsi, par exemple, de la définition par Crozier-Friedberg(1977) puis Friedberg (1993) du système d'action qui ne prend pas, de notre point de vue, suffisamment en compte la dimension réursive et organisante de l'action et sa nature dialogique, a fait l'objet d'une relecture critique (Roggero, 2000). Le triptyque morinien récurtivité-dialogique-holographie, son concept d'auto-éco-réorganisation (Morin, 1977) ou les neuf niveaux des systèmes complexes de Le Moigne (1990) sont autant de grilles conceptuelles mobilisables sur des terrains différents si l'on se donne la peine de les opérationnaliser. Plus généralement, elles peuvent permettre un amendement substantiel des concepts sociologiques en vigueur : considérer par exemple l'acteur comme un système complexe interdit de le réduire au modèle de l'*homo strategicus* et amène à prendre au sérieux l'injonction d'A. Touraine de prendre en compte le sujet. (Dubet, Wievorka, 1995)

Au rejet des concepts simplistes, l'adoption d'une perspective complexe ajoute l'exigence d'un pluralisme méthodologique.

C) La nécessité d'un pluralisme méthodologique

On tend souvent, de manière didactique, à cultiver le tropisme dichotomique en opposant aux méthodes quantitatives les méthodes qualitatives, à la volonté d'objectivation la nécessité de subjectivation, ou encore, à la généralité statistique la singularité des contextes. Cette tension souvent entretenue par des spécialités constituées ne correspond cependant pas à la pratique concrète de la plupart des sociologues. En dépit de la variété des « *schèmes d'intelligibilité* » (Berthelot, 1990) en usage en sociologie, rares sont les sociologues ne recourant qu'à un seul type de méthode même si des dominantes peuvent exister – de l'analyse structurale aux monographies ethnologiques –. Néanmoins, l'approche complexe amène le sociologue à

prendre conscience de la fécondité de plusieurs aspects de la méthode qu' E. Morin a initiée à partir de *L'Esprit du temps* (1962) et de son enquête sur *La métamorphose de Plodémet* (1967) puis systématisée dans son ouvrage *Sociologie* (1982): l'intégration de l'observateur-concepteur dans son observation-conception, la nécessité d'une démarche clinique, la dimension multidimensionnelle des phénomènes et l'attention portée à l'événement notamment.

1) L'observateur-concepteur dans son observation-conception

Reprenant la célèbre distinction de la sociologie allemande entre compréhension et explication, E. Morin écrit : *"traitant un problème sociologique nous ne traitons pas seulement un problème d'objets, nous traitons un problème de "sujets", nous sommes des sujets qui avons affaire à d'autres sujets. [...] Ceci conduit à l'idée du plein emploi de la subjectivité qui lui-même a pour corollaire le plein emploi de la volonté d'objectivité. Ce double emploi, cette dialogique subjectivité/objectivité, est à la fois complémentaire et conflictuelle»* (Morin, 1982). Il ne saurait donc exister de connaissance sociologique sans cette relation d'empathie (projection-identification) que seul un sujet peut avoir avec d'autres sujets. La connaissance sociologique implique donc que le sociologue se conçoive, le plus lucidement possible, comme un sujet social, faisant partie d'une société, avec ses particularismes et ses déterminismes sociaux, culturels parmi d'autres, mais aussi comme un sujet connaissant, porteur d'un projet de connaissance et doté d'instruments cognitifs sur lesquels il doit s'interroger. Il faut accepter cette relativisation de la connaissance sociologique car *"c'est toujours quand on prétend parler au nom de l'universel que l'on affirme le plus fortement sa subjectivité bornée* ». Cette position est congruente avec la pratique d'une sociologie clinique.

2) La pratique d'une sociologie clinique.

Avec son travail sur Plozévet, E. Morin a mis en œuvre une démarche de recherche qui tente de répondre au rapport complexe que le sociologue entretient avec son "terrain". Il la qualifie de *"sociologie clinique"* (terme qu'on retrouve chez Friedberg,). Critiquant le caractère mutilant des enquêtes standard qui limitent le véritable travail créateur de la recherche à la seule phase exploratoire pour ne considérer la suite que comme une phase de validation, Morin préconise une présence permanente sur le terrain — il a passé un an à Plozévet avec son équipe — permettant de réagir aux rétroactions du réel, de corriger et d'innover. Associant travail ethnographique avec rédaction d'un journal par chaque chercheur, collecte de données¹⁰

statistiques, entretiens et interventions sociologiques, l'équipe a réalisé une étude rendant compte des transformations profondes d'une commune bretonne dans les années 1960. La diversité des matériaux réunis et des outils mobilisés, la volonté d'articuler une herméneutique de l'événement et du singulier concret à l'influence des macro-tendances de la modernité, le caractère ouvert, démocratique et très réactif de la démarche font de cette enquête un bon exemple d'approche complexe en sociologie.

3) le caractère multidimensionnel des phénomènes

Si la pensée complexe appelle à un dépassement des disciplines, c'est par ce que les phénomènes se donnent, eux, dans leur globalité. Avec le regard en surplomb qui caractérise l'historien d'envergure, M. Bloch ne disait pas autre chose quand, dans son *Apologie pour l'histoire* (1969), il écrivait : "*Homo religiosus, homo oeconomicus, homo publicus, toute cette kyrielle d'hommes en us dont on pourrait à plaisir allonger la liste, le péril serait grave de la prendre pour autre chose que ce qu'ils sont en vérité : des fantômes commodes à condition de ne pas devenir encombrants. Le seul être de chair est l'homme, sans plus, qui réunit à la fois tout cela*". Aujourd'hui, à bien des égards, les fantômes sont devenus encombrants. C'est donc du phénomène qu'il faut partir, et non des disciplines, pour en construire une représentation moins mutilante, un peu à l'image d'un H.A. Simon dont le parcours scientifique fut aussi diversifié — économie, psychologie, sociologie, informatique, intelligence artificielle — qu'exceptionnellement fécond.

L'adoption d'une perspective de systémique complexe engage aussi le sociologue sur le terrain de l'éthique.

D) Une nécessaire éthique de la connaissance

M. Weber a montré dans ses *Essais sur la théorie de la science* (réédition 1965) que la science entretenait un *rapport aux valeurs* notamment dans « *la sélection et la formation de l'objet d'une recherche empirique* ». Mais, dans la mesure où l'on admet le caractère projectif de la connaissance — la connaissance est toujours in-formée par un projet —, il faut aller plus loin et inscrire cette connaissance dans un « *contrat social épistémologique* » (Le Moigne, 1995, pp. 4-6) . Ce dernier amène le chercheur à être « *réinvesti de la responsabilité socioculturelle des choix des [connaissances] qu'il prendra le parti de communiquer ou d'enseigner* » (*idem*). Cette responsabilité éthique intégrée au travail scientifique va plus loin que l'*éthique de la*

responsabilité" développée par M. Weber et fait du scientifique un citoyen responsable de et dans sa recherche jusque dans les applications sociales auxquelles elle donne lieu..

Il ne s'agit là que de quelques prolégomènes à une démarche qui ouvre bien des perspectives.

On l'aura compris, de notre point de vue, l'heure n'est plus aux crispations identitaires sur des territoires disciplinaires plus ou moins étroits. Si le besoin de sciences sociales en prise sur le monde et sur l'action s'exprime de toutes parts, on peut par contre être pessimiste sur leur devenir et leur utilité dans l'hypothèse où l'académisme ambiant perdurerait. Les systémiciens savent qu'un système lutte contre ses propres tendances au délitement par les échanges qu'il entretient avec son environnement et par sa capacité de réorganisation. Cette capacité systémique semble aujourd'hui faire défaut aux sciences sociales.

Eléments bibliographiques :

Berthelot, J-M., (1990), *L'intelligence du social*, Paris, PUF

Boyer, R.,(1999) « Le paradoxe des sciences sociales : les vues d'un économiste 'dissident' », *Current Sociology*, vol. 47(4), pp. 19-45

Burguière A, *Bretons de Plozévet*, Paris, Flammarion, 1977

CNRS, (1990), *Carrefour des sciences*, Actes du colloque « Interdisciplinarité », CNRS , Paris
Crozier ,M., et Friedberg (E.), (1977), *L'acteur et le système. Contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil

Darras, O., Philippe, O.(eds), (2003), *La science politique entre identité disciplinaire et interdisciplinarité*, Paris, L'Harmattan

Dogan, M., et Pahre, R. (1991), *L'innovation dans les sciences sociales. La marginalité créatrice*, Paris, PUF

Dubet, F., et Wieworka, O., (1995), *Penser le sujet. Autour d'Alain Touraine*, Paris, Fayard

Favre, P., (1990), *Naissances de la science politique en France*, Paris, Fayard

Foucault, M., (1975), *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard

E. Friedberg, (1993), *Le pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée*, Paris, Seuil

Kockelmans, J.J., (1986) « Interdisciplinarity and University : The dream and the reality", *Issues in Integrative Studies*, 4, pp. 1-16

Le Moigne, J.-L., (1990), *La modélisation des systèmes complexes*, Paris, Dunod

(1995), *Les épistémologies constructivistes*, Paris, PUF

Lepenies, W., (1990), *Les trois cultures*, Paris, éd. de la MSH

Morin E., (1962), *L'esprit du temps*, (t.1), Grasset

(1967), *Commune en France : la métamorphose de Plodémet*, Paris, Fayard

(1982), *Sociologie*, Paris, Fayard

(1990), *Science avec conscience*, Paris, Seuil

(1999), *La tête bien faite*, Paris, Seuil

(2001), *Journal de Plozévet*, Paris, éd. de l'Aube

- (1977-2001), *La Méthode, t. 1 à t.5*, Paris, Seuil
- Piaget, J., (1967) « Classification disciplinaire et annexion interdisciplinaire », *Revue internationale des sciences sociales*, 16(4), 1967, pp.598-617
- Roggero, P., (2000), « La complexité sociologique : éléments pour une lecture complexe du système d'action concret », *Les cahiers du LEREPS*, avril
- Sociologie et sociétés*, vol. XXXI, n°1, printemps 1999
- Van Langenhove, L., (1999), Rapport final du CIG 1999, UNESCO
- Wallerstein, I.,(dir.), 1996, *Ouvrir les sciences sociales (Rapport de la commission Gulbenkian pour la restructuration des sciences sociales)*, Paris, Descartes & Cie